







La plateforme privée ANDJARO pour la gestion du remplacement NON à sa mise en place à la rentrée prochaine en Saône-et-Loire!

Depuis plusieurs mois, la mise en place de cette application a été lancée de manière expérimentale dans certains départements et malgré les retours plus que négatifs, sa généralisation est prévue en janvier 2024 et sa mise en œuvre est programmée pour octobre 2023 dans le 71.

« ANDJARO : la solution qui aide les organisations du public et du privé à mieux faire face aux situations de sous-effectif ! » (Phrase trouvée sur le site de la start-up) » .

La start-up qui propose ce dispositif l'a dénommée « plateforme de staffing omnicanale » ! Cette terminologie grotesque est parfaitement révélatrice :

- d'une externalisation vers des entreprises privées de la gestion du remplacement, vers une privatisation « à la découpe ».
- d'un glissement vers les méthodes managériales avec le vocabulaire qui va avec (flexibilité, pilotage opérationnel...) C'est l'ubérisation » de l'Éducation Nationale.
- d'une déshumanisation de plus : création d'une nouvelle plateforme dédiée, un espace numérique à renseigner pour chaque remplaçant·e, une notification pour chaque mission reçue sur le webmail, des affectations liées à un algorithme qui ne prendrait pas en compte les préférences des brigades (ASH, maternelle, élem...).
- de la défiance qu'elle exprime de la part de l'Éducation Nationale par rapport à ses propres personnels: les secrétaires de circonscription ne seraient pas capables de gérer correctement le remplacement? Les TR ne seraient pas fiables et il faudrait les surveiller en leur imposant leur trajet et en envoyant aux directeurs leur horaire d'arrivée prévu? La plateforme prévoit même un constat de retard du remplaçant déclaré par le directeur ou la directrice....

« omnicanal » renverrait-il vers la possibilité de s'adresser à Pôle Emploi (ou France Travail !) pour mobiliser « des collaborateurs ou collaboratrices appropriés et disponibles, internes ou externes à votre organisation » comme le disent ses concepteurs ?

Ce dispositif pose également un certain nombre de questions quant au devenir de la quantité de métadonnées récoltées, en particulier celles des remplaçants, de leurs coordonnées personnelles et de leurs déplacements. Que sera-t-il fait ensuite de ces données une fois intégrées à cette plateforme privée ?

A toute fin utile, nous rappelons que l'installation de cette application n'est pas obligatoire sur les téléphones personnels!

Enfin, nous rappelons surtout que le problème numéro un de la gestion du remplacement est le manque de remplaçants et de personnels administratifs!









Le problème du remplacement n'est pas sa gestion mais le manque de remplaçants !!!

Nous demandons:

- l'abandon de l'expérimentation ANDJARO;
- le maintien des emplois et le recrutement de personnels administratifs supplémentaires ;
- le respect de la loi du 6.01.78 relatif à la constitution et à la diffusion de fichiers et de données personnelles ;
- le recrutement de personnels statutaires pour mettre un coup d'arrêt à la pénurie structurelle de remplaçant-es ;
- le respect du statut de la Fonction publique et l'amélioration des conditions de travail pour tous les agents

NOM PRÉNOM	ÉCOLE	SIGNATURE

Ou signez en ligne sur le site des différentes organisations syndicales participantes.